

SOCIETE PARISIENNE D'EXPERTISE COMPTABLE SPEC
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 147.220 EUROS
SIÈGE SOCIAL : PARIS (75012), 30 RUE SERGENT BAUCHAT
542 014 584 RCS PARIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 27 SEPTEMBRE 2024

Le 27 septembre 2024, à 10 heures les associés de la société SOCIETE PARISIENNE D'EXPERTISE COMPTABLE SPEC (la « **Société** ») se sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire et extraordinaire, sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Bernard LAVILLE préside la séance en sa qualité de président de la société.

Nicolas PRIEST assiste à la réunion.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent les 7.361 actions composant le capital social.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence,
- les statuts de la société,
- le texte des résolutions proposées.

Puis, Monsieur le président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission du Président,
 - Nomination d'un nouveau Président,
 - Modification de la date de clôture des exercices sociaux,
 - Modification corrélative des statuts,
-

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, prenant acte de la démission de Bernard LAVILLE de ses fonctions de Président de la Société à compter du 30 septembre 2024 à 23h59, décide de nommer en remplacement à compter du 1^{er} octobre 2024 à 0h00 et pour une durée indéterminée, Nicolas PRIEST demeurant à CALUIRE-ET-CUIRE (69300) 5, Chemin du Grillon qui déclare accepter les fonctions de Président qui viennent de lui être confiées et affirme n'exercer aucune autre fonction, ni être l'objet d'aucune incapacité ou interdiction susceptibles de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Le Président assumera, sous sa responsabilité, la direction générale de la Société et représentera la Société dans ses rapports avec les tiers.

Sous réserve des pouvoirs que la loi et les statuts attribuent expressément aux associés, le Président sera investi à l'égard des tiers, dans la limite de l'objet social, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de modifier la date de clôture des exercices sociaux de la Société pour la porter du 31 décembre au 31 août.

De ce fait, l'exercice social en cours, qui a commencé le 1^{er} janvier 2024 prendra fin le 31 août 2025 et aura ainsi une durée exceptionnelle de vingt (20) mois.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, en conséquence de l'adoption de la résolution qui précède, décide de modifier la rédaction de l'article 22 des statuts qui sera désormais la suivante :

« ARTICLE 22 - EXERCICE SOCIAL

L'exercice social commence le 1er septembre de chaque année et se termine le 31 août de l'année suivante. »

Le reste de l'article demeure sans changement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Signatures :

Chaque Signataire est convenu de procéder à la signature électronique des présentes à la date figurant ci-contre, par l'intermédiaire de la plateforme Connective qui satisfait aux dispositions de l'article 1367 du Code civil et du décret n°2017- 1416 du 28 septembre 2017, au moyen d'un certificat électronique CERTIGNA édité par la société DHIMYOTIS conforme aux normes RGS et eIDAS et figurant sur l'European Union Trusted List publiée par la commission européenne (<https://webgate.ec.europa.eu/tl-browser/#/tl/FR>).

**Extrait certifié conforme
Nicolas PRIEST – Président**

Signé numériquement par Nitro
Software Belgium NV - Nitro Sign
Premium pour le compte de Nicolas
PRIEST (+33663603504)
Date : 31/10/2024 19:54:48
Signé avec le mot de passe à
usage unique envoyé par SMS :
922583